

Dossier spécial
**CONSTRUCTION
MADE IN FRANCE**

**LA SÉCHERESSE
IMPACTE LE
BÂTIMENT**

**LA RECONSTRUCTION
DE NOTRE-DAME
AVANCE**

**UN NOUVEAU RECORD
D'APPRENTIS DANS
LE BTP**

**RAPPORT DU GIEC :
DES MESURES JUGÉES
INSUFFISANTES**



Sommaire

Édito	3
Dossier made in France	5
Actualités	17
Sécheresse et bâtiment	29
Chantier de Notre-Dame	32
Crise du logement neuf	34
Les interviews exclusives	36
Rénovation énergétique	39
Architecture	42
Carnet de nominations	46
Les produits du mois	49

ÉDITO

Ces trois dernières années ont été intenses d'un point de vue économique et géopolitique, entre la crise sanitaire et le début de la guerre en Ukraine.

Dans un contexte où le prix des matières premières et des énergies flambe, la réindustrialisation de la France peut apparaître comme une réponse pour moins dépendre de ces aléas et des importations.

Mais face à une problématique de désindustrialisation de la France, il est parfois nécessaire de relocaliser certaines activités dans le pays, et de miser sur le recrutement et la formation – principal défi du made in France aujourd'hui.

À l'échelle du secteur de la construction, les ressources françaises sont nombreuses, entre l'argile, les granulats, le bois, et autres matériaux biosourcés et géosourcés (chanvre, paille, lin, terre crue...). La redécouverte de certains matériaux oubliés permet aujourd'hui de relancer des filières, d'innover, et de développer des modes constructifs plus vertueux, et privilégiant les circuits-courts.

Ces matières premières servent par ailleurs à la fabrication de matériaux transformés, et notamment à la préfabrication béton, autre industrie qui s'inscrit au plus près des besoins des territoires, permettant de limiter les transports.

Reste désormais à sensibiliser élus et particuliers, afin qu'ils s'intéressent autant à la provenance des matériaux qui sont au-dessus de leur tête qu'à celle des aliments qu'ils ont dans leur assiette !



Claire Lemonnier
Rédactrice en chef

**QUALIBAT, PARTENAIRE DE
L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

**CHAUDIÈRE BOIS, VENTILATION, PAC,
CHAUFFE-EAU, PHOTOVOLTAÏQUE**

**TOUS LES MÉTIERS DE LA
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE SONT
CHEZ QUALIBAT.**

RGE



QUALIBAT

Votre label de fiabilité

en savoir plus

sur qualibat.com

CONSTRUCTION MADE IN FRANCE : QUELLE DYNAMIQUE DEPUIS LA CRISE ?

DOSSIER
SPÉCIAL



Moins de dépendance aux cours mondiaux, de transports, d'émissions de CO2... La construction made in France présente de nombreux atouts, mais aussi quelques freins dans un contexte de difficultés de recrutement et de pénurie de main d'oeuvre. Mais où en est-on trois ans après la crise sanitaire ? Le point avec KP1, Fabemi, et Edma.

Une nécessaire réindustrialisation de la France

La crise sanitaire en 2020, puis la guerre entre la Russie et l'Ukraine en 2022, ont donné lieu à une prise de conscience concernant la désindustrialisation de la France, et rappelé la nécessité d'assurer la souveraineté industrielle du pays pour ne pas dépendre des aléas géopolitiques et des importations. C'est également l'objet du plan France Relance, lancé par le gouvernement en septembre 2020, visant à soutenir les industries françaises.

Trois ans après le début de la crise sanitaire, où en est-on du côté des industries du BTP ? Observe-t-on une dynamique de relocalisation dans le secteur ?

« On ressent une volonté du secteur industriel français d'être moins tributaire, donc moins dépendant de cet environnement et de cette fragilité, et de reprendre un peu la maîtrise de cette chaîne d'approvisionnement, d'être beaucoup plus attentifs à l'origine des matières premières », observe Julien Viossat, directeur commercial du groupe Fabemi, spécialiste de la préfabrication béton.

« Concernant les relocalisations, on voit qu'il y a des frémissements au niveau de la construction de sites industriels au travers de notre activité KP1 Bâtiment, qui construit des bâtiments industriels, entre autres. On observe un petit regain de la demande », constate de son côté Florent Goumarre, directeur marketing, communication et innovation du groupe KP1.

CONSTRUCTION MADE IN FRANCE : QUELLE DYNAMIQUE DEPUIS LA CRISE ?

DOSSIER
SPÉCIAL

Maintenir son indépendance face aux aléas géopolitiques

Pour Sébastien Nègre, président d'Edma, spécialiste de l'outillage pour le BTP, il y aurait eu une véritable prise de conscience de la « *vulnérabilité du tissu industriel français* ».

L'industriel, qui a bénéficié d'une subvention du plan France Relance dans le cadre de sa relocalisation sur le site de Puget-sur-Argens, dans le Var (83), ambitionne désormais de développer ses activités dans la plasturgie, la découpe laser et la peinture, afin de « *diminuer le risque de dépendance vis-à-vis de tiers, et notamment vis-à-vis de politiques étrangères que l'on ne maîtrise pas* ». « *Au lieu de faire venir des pièces de Roumanie, on va les fabriquer nous-mêmes. On commence par cela, par rapatrier ce qui est fait en Roumanie, pour tout ce qui est plasturgie* », nous explique son président.

« *Cela va permettre de développer la connaissance métiers. On sait qu'il y a une eu une désindustrialisation. C'est la problématique de la France, et de l'Europe de manière générale. Cela va être de ne plus être dépendants, au niveau des risques géopolitiques, de cours et d'évolutions de marchés, liés par exemple aux transports, et je pense notamment au prix des containers* », poursuit-il.

Selon lui, sourcer en France et limiter la sous-traitance devrait également permettre d'éviter le risque de copies à bas prix, dans un contexte de plus en plus concurrentiel : « *Aujourd'hui, il y a des concurrents de l'Europe de l'Est, qui, n'ayant plus de débouchés sur le marché russe, viennent avec des prix beaucoup plus concurrentiels sur les pays d'Europe de l'Ouest comme la France, l'Allemagne ou l'Angleterre. C'est un mouvement que l'on constate depuis à peu près huit mois* », relève-t-il.

Moins de transports et d'émissions de CO2 : l'atout des circuits-courts

Ce problème ne se pose pas pour la préfabrication béton, industrie qui implique un ancrage et un sourcing local de la matière première, que ce soit pour les agrégats, le ciment, l'eau, ou les aciers.

« *L'industrie de la préfabrication béton est, en France, par nature, sourcée en France, fabriquée en France, et distribuée en France. Nous avons des produits pondéreux et pas chers, donc il n'est pas question d'aller fabriquer un prémur à l'autre bout de l'Europe et de le livrer sur un chantier en France* », rappelle Florent Goumarre.

>> LIRE LA SUITE

“

« Autant quand quelqu'un va faire ses courses pour acheter de la nourriture, on va se soucier de savoir d'où viennent les produits, autant dans le bâtiment, manifestement, cela n'intéresse pas grand monde »

**Florent Goumarre,
directeur marketing, communication &
innovation chez KP1**

NOUVEAU ! CONFIGURATEUR DE FDES

PUBLI-RÉDACTIONNEL

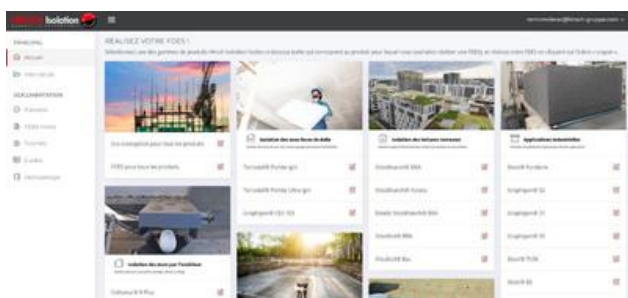
Générez des **FDES vérifiées**
pour tous vos isolants en
polystyrène expansé



HIRSCH Isolation lance le premier configurateur de FDES pour les isolants en polystyrène expansé (PSE)

Spécialiste de l'isolation pour un habitat durable, HIRSCH Isolation est aux côtés de ses clients pour construire des bâtiments répondant aux critères environnementaux les plus exigeants. Dans cet objectif d'accompagnement et de construction durable, HIRSCH Isolation propose le premier configurateur de FDES (fiche de déclaration environnementale et sanitaire) pour sa gamme de produits isolants en PSE.

Éléments indispensables pour la prise en compte du poids carbone des matériaux dans la construction des bâtiments, les FDES sont un élément clé de le RE 2020. Pour être efficaces, elles doivent correspondre à chaque cas particulier, que ce soit pour les prescripteurs, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre ou encore les distributeurs. C'est pour répondre à tous ces acteurs que HIRSCH Isolation prépare, depuis un an, un configurateur de FDES intégrant la quasi-totalité de sa gamme de produits d'isolation en PSE.



>> LIRE LA SUITE

QUAND DES RESSOURCES FRANÇAISES INSPIRENT DE NOUVEAUX MODES CONSTRUCTIFS

DOSSIER
SPÉCIAL



C'est l'un des nombreux remèdes pour un renouveau de l'industrie. Le made in France est sur toutes les lèvres, y compris celles des acteurs de la construction. Tour d'horizon des matières premières disponibles sur le territoire français, qui amènent à innover dans les méthodes constructives.

Marinière Armor Lux sur le dos, appareil Moulinex entre les mains, et drapeau français en arrière-plan... Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif, défendait, en une du Parisien en octobre 2012, le made in France.

Dix ans plus tard, cette notion plane toujours sur l'appareil productif français, dont celui du BTP, marqué par l'inflation, sur les énergies comme sur les matériaux. D'ailleurs, quelles matières premières sont présentes en France ? Focus sur quatre d'entre elles : le bois, l'argile, le granulat, et le chanvre.

Élargir le répertoire du bois d'œuvre

17 millions d'hectares. Voilà la surface de forêt en France métropolitaine, estimée par l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois Construction Ameublement (FCBA), organisme connu notamment pour ses certifications CTB.

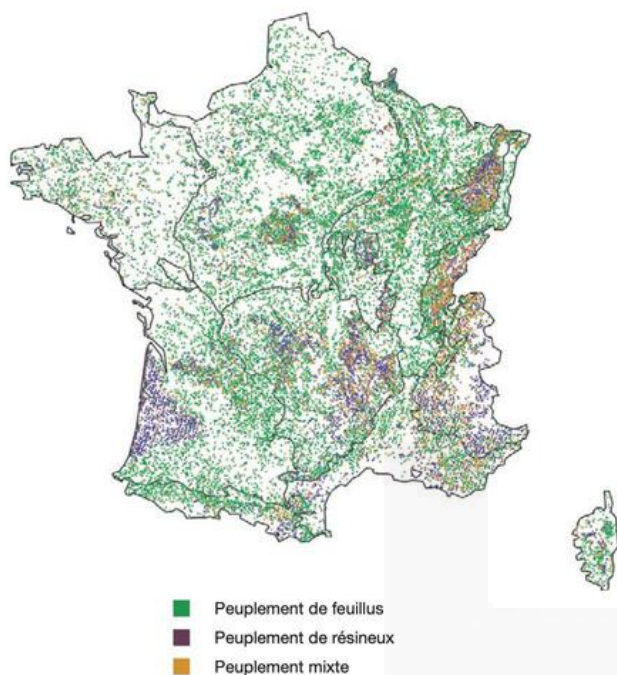
« La diversité, c'est vraiment une des caractéristiques de la forêt française métropolitaine (...) Quand on réfléchit souveraineté en France, on a vraiment beaucoup de chance »

Alain Bailly
directeur du pôle
Ressources forestières
des territoires du FCBA

QUAND DES RESSOURCES FRANÇAISES INSPIRENT DE NOUVEAUX MODES CONSTRUCTIFS

Forte concentration du bois d'œuvre sur la diagonale sud-ouest/nord-est métropolitaine

Mais est-ce que cette variété s'applique au bois consacré à la construction ?
« Aujourd'hui, on a 17 % de la surface forestière française métropolitaine, qui permet de valoriser et de produire 80 % de ce qu'on appelle le bois d'œuvre en France », nous expose Alain Bailly.



Carte de la forêt française métropolitaine
Source : Mémento 2022 de FCBA

Car dans le BTP, le bois exploité doit être de qualité, droit et le moins branchu, pour proposer les meilleurs rendements de sciage. Les essences résineuses cochent toutes ces cases et sont cultivées sur une diagonale sud-ouest/nord-est. On trouvera par exemple le pin maritime dans les Landes de Gascogne, l'épicéa dans les Vosges, ou bien le douglas en Bourgogne Franche-Comté.

Facturation et production 2020 des industries du bois selon les produits

Marchés	Produits	Facturations (en k€)
Sciages (toutes tailles d'entreprises confondues)	Total tout sciages	1 834 546
	dont sciages feuillus bruts	386 592
	dont sciages feuillus rabotés, aboutés, ou poncés	61 640
	dont sciages résineux bruts	978 339
	dont sciages résineux rabotés, aboutés, ou poncés	109 624
	dont merrains	196 620
Placages et panneaux (1621)	Total	1 406 832
Parquets assemblés (1622)	dont en bois autres que mosaïques	—
	Total	65 723
Charpentes et menuiseries (1623)	dont menuiseries	1 157 846
	dont charpentes	793 883
	dont escaliers	142 523
	dont autres menuiseries	471 841
	Total	2 631 816
Emballage en bois (1624)	dont palettes, caisses-palettes	687 057
	dont tonnellerie	732 831
	dont emballages légers	201 217
	dont emballages industriels	402 544
	Total	2 023 649
Autres objets en bois (1629)	Total	715 235
Pâte à papier (1711)	Total	544 302
Papiers et cartons (1712)	Total	4 510 816
Tous meubles (partie du 31)	Total	4 598 107
dont meubles en bois	dont meubles de bureau et de magasin (y.c. sièges)	601 690
	dont meubles de cuisine et salle de bains	1 234 489
	Sièges d'ameublement intérieur	138 429
	Autres meubles (s. de bains, meublant...)	831 754
	Total meubles en bois	2 806 362

Tableau de facturation et de production
des industries du bois en 2020
Source : Mémento 2022 de FCBA

Pour ce qui est du Sud-Est, exploiter le bois dans les Alpes et la Méditerranée serait trop périlleux, tandis que les sols du Nord-Ouest seraient trop argileux ou limoneux, mis à part pour la Bretagne et quelques massifs importants au sud de la Normandie.

73 % de la surface forestière n'est pourtant pas utilisée pour la construction, en particulier les essences feuillues (chêne, châtaignier, peuplier...).

“

**« Aujourd’hui, on a 17 %
de la surface forestière
française métropolitaine
qui permet de valoriser et
de produire 80 % de ce
qu’on appelle le bois
d’œuvre en France »**

**Alain Bailly,
directeur du pôle
Ressources forestières
des territoires du FCBA**



**PARCE QUE
SUR MON ESPACE
PRÉVENTION,
UN COACH
M'ACCOMPAGNE
AU QUOTIDIEN.**



Nathalie, ma coach virtuelle

JE CRÉE MON NOUVEAU COMPTE PRÉVENTION :

- **Un espace sécurisé et personnel** pour gérer mes actions de prévention.
- **Des outils adaptés au BTP** pour réaliser un plan d'action complet en prévention.
- **Un coach** pour me guider pas à pas en prévention.
- **Un tableau de bord en temps réel** pour visualiser ma progression en prévention et avoir à tout moment l'historique de mes actions digitales et sur le terrain.

preventionbtp.fr

Mon espace ▾



OPPBTP



Scannez pour
en savoir plus.

preventionbtp.fr



LE SECTEUR DU BTP À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

DOSSIER
SPÉCIAL



Le BTP est un secteur en constante évolution, avec de nouvelles technologies et techniques de construction qui émergent régulièrement. Bien que les entreprises du secteur aient pris conscience de la nécessité de s'adapter à la transition numérique engagée par la France, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer cette évolution. Entretien avec Franck Le Nuellec, directeur marketing, développement et innovation stratégique au CCCA-BTP.

Dans l'économie française, le secteur du BTP joue un rôle crucial. Ce secteur est caractérisé par une prédominance de micro-entreprises et de PME, qui constituent une source considérable de potentiel et d'innovation. Cependant, malgré ce potentiel, il a encore du mal à se renouveler pour faire face à la montée de nouveaux acteurs qui placent l'innovation au cœur de leur métier.

Un secteur régi par une réglementation qui évolue

Le BTP est un secteur en mutation constante, avec l'émergence de nouvelles technologies qui modifient la façon dont les bâtiments sont conçus, construits et gérés. Petit à petit, la France a pris conscience de ces changements et a mis en place plusieurs initiatives pour accompagner la mutation technologique du secteur de la construction, à l'image du plan « BIM 2022 », qui visait, entre autres, à encourager l'utilisation des technologies numériques pour améliorer la productivité et la qualité des projets de construction.

« On voit l'émergence d'innovations autour de la productivité, tout ce qui est outils d'amélioration de chantiers, mais également des solutions pour pousser l'industrialisation de la construction, et l'amélioration des matériaux et matériels », constate Franck Le Nuellec.

LE SECTEUR DU BTP À L'ÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Pour s'adapter à cette mutation, les entreprises doivent se conformer à des normes et réglementations spécifiques qui régissent l'utilisation de technologies innovantes dans le secteur. Des normes et réglementations « *qui ne sont pas pleinement abouties* », selon Franck Le Nuellec, mais qui « *permettent néanmoins d'aller dans le bon sens, et qui ont eu le mérite d'avoir engagé une dynamique* », souligne-t-il.

Au-delà de devoir respecter ces normes et réglementations, les entreprises du BTP françaises sont-elles réellement décidées à engager le virage de la transition numérique ? Car traditionnellement, le secteur de la construction est plus lent pour adopter les nouvelles technologies que d'autres industries, notamment à cause de la complexité des projets de construction, qui impliquent souvent de nombreux acteurs et une planification minutieuse.

D'après le directeur innovation stratégique du CCCA-BTP, « *on voit bien qu'aujourd'hui les écosystèmes ne sont pas encore totalement prêts à une révolution et à une approche disruptive* », mais ce dernier souligne toutefois que les entreprises du secteur le sont beaucoup plus « *qu'il y a 10 ans ou qu'il y a 5 ans* », et « *qu'il y a eu une véritable prise de conscience* ».

« *Aujourd'hui, elles ont conscience que l'ère du "prototypage" est révolue et qu'il faut*

travailler sur l'évolution des pratiques, l'utilisation et la massification du digital. Si on prend ce champ-là, alors oui les entreprises du BTP ont pris le vent. En revanche, il reste encore du travail sur le sujet de la transition écologique par exemple, et là on voit que la réglementation va permettre d'avancer à marche forcée, d'embarquer un plus grand nombre vers l'objectif final, à savoir de massifier la rénovation énergétique et la décarbonation. Par ailleurs, quand on regarde tout ce qui est taxonomie, typiquement, de la contrainte, va naître l'innovation et l'implication massive des entreprises », estime-t-il.

La formation, un levier pour l'innovation

Dans ce contexte, la formation devient un enjeu majeur pour le secteur et pour les professionnels du bâtiment, qui doivent se former aux nouvelles technologies et aux nouvelles méthodes constructives pour être en mesure de les intégrer dans leurs projets. Les organismes de formation jouent ainsi un rôle clé dans la diffusion de nouvelles techniques de construction innovantes. À l'image du CCCA-BTP, qui développe des formations spécifiques axées sur l'innovation dans le secteur du BTP, qui permettent aux apprentis et aux professionnels de développer des compétences techniques avancées et de se familiariser avec les technologies innovantes.

>> LIRE LA SUITE

“

« On voit l'émergence d'innovations autour de la productivité, tout ce qui est outils d'amélioration de chantiers, mais également des solutions pour pousser l'industrialisation de la construction, et l'amélioration des matériaux et matériels »

Franck Le Nuellec
directeur marketing, développement
& innovation stratégique du CCCA-BTP



5 conseils pour bien choisir le matériau de structure pour les logements

La brique en terre cuite bio'bric et ses accessoires sont à la fois performants thermiquement et durables, mais ils sont surtout fabriqués à partir d'une matière première géosourcée, l'argile, extraite à proximité d'un des 7 sites de production répartis sur le territoire national. En optant pour cette solution constructive 100 % française, les professionnels du bâtiment participent à la dynamisation de l'économie locale, tout en réduisant l'impact environnemental de leurs projets.

TIP #1 : Choisir un matériau qui n'épuise pas les ressources de la planète

La brique terre cuite bio'bric est composée d'argile française, matière première d'origine 100 % minérale. Il se dépose 2 fois plus de sédiments argileux en France que ce que la filière terre cuite n'en utilise*. L'argile est donc une matière géosourcée renouvelable.

TIP #2 : Opter pour un matériau de structure 100 % français

Extraite dans un rayon moyen de 5 km autour de nos 7 sites de production en France, l'argile est cuite pour conférer à la brique en terre cuite bio'bric ses propriétés naturellement isolantes. La présence de sites de production sur tout le territoire national permet aussi de limiter les émissions de CO2 liées au transport.

TIP #3 : Offrir une solution constructive à faible empreinte carbone

C'est sur la phase de production que bio'bric se distingue par l'utilisation massive d'énergie décarbonée pour réduire les émissions de CO2 de ses solutions : 45 % aujourd'hui et 90 % à horizon 2027. Des investissements sont également faits pour compenser 100 % des besoins électriques des sites par de l'électricité verte (panneaux photovoltaïques sur les toitures ou sur d'anciens gisements d'argile). Ces investissements permettent aux solutions bio'bric de présenter des FDES très performantes, et qui vont continuer à s'améliorer.

>> LIRE LA SUITE



Arnaque à la pompe à chaleur : la ministre de la Transition Énergétique réagit

Soutenues par les aides à la rénovation énergétique telles que MaPrimeRénov' et les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), les pompes à chaleur (PAC) ont la cote auprès des Français. Mais attention aux arnaques à la rénovation énergétique, alerte un reportage réalisé par Complément d'Enquête. Le gouvernement sera « intraitable » face à ces « margoulins », a réagi la ministre de la Transition énergétique après la diffusion de cette enquête.

Alors que plus d'un million de pompes à chaleur (PAC) ont été vendues en 2022, selon le dernier bilan d'Uniclima, ce type d'équipement fait parfois malheureusement l'objet d'arnaques à la rénovation énergétique. C'est ce que révèle un reportage réalisé par « Complément d'Enquête », et diffusé le 2 mars.

Dans ce reportage, un couple témoigne s'être fait arnaquer par un commercial leur ayant vendu une pompe à chaleur de près de 30 000 euros et leur ayant promis un prêt à taux zéro. Face à des doutes, le couple tente de se rétracter, mais l'entreprise leur annonce 4 000 € de frais de résiliation. Quelle n'est pas leur surprise lorsqu'ils apprennent que le montant total qu'ils doivent rembourser s'élève en réalité à 45 000 €, qu'ils ne pourront pas bénéficier d'un prêt à taux zéro (avec un taux qui s'élève finalement à 3,95 %), et qu'ils ne pourront pas faire annuler le prêt.

Pour mener leur enquête, deux journalistes en caméra cachée se sont fait passer pour un couple cherchant à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur maison, et s'intéressant à l'installation d'une pompe à chaleur.

[» LIRE LA SUITE](#)

Le Sénat adopte une proposition de loi pour faciliter la mise en œuvre du ZAN



Le Sénat a voté une proposition de loi visant à corriger les obligations de la loi Climat et Résilience sur l'objectif zéro-artificialisation nette des sols d'ici 2050, en apportant des adaptations pour faciliter la mise en œuvre par les collectivités locales. Le texte doit encore être examiné par l'Assemblée nationale, où les députés ont présenté leur propre proposition de loi.

Le Sénat adopte une proposition de loi pour « corriger » la loi Climat et Résilience sur l'objectif zéro-artificialisation nette des sols (ZAN) d'ici 2050, une mesure visant à réduire la transformation des sols naturels ou agricoles en zones imperméables pour la construction de logements ou de zones urbaines.

Cette proposition de loi, portée par Jean-Baptiste Blanc (LR) et Valérie Létard (centriste), n'a pas pour ambition de revenir sur les deux grands objectifs du ZAN, à savoir la réduction de moitié du rythme de l'artificialisation nouvelle d'ici à 2030 et le zéro net en 2050, mais plutôt d'apporter des adaptations pour « répondre aux difficultés très concrètes » rencontrées sur le terrain.

Renforcer la gouvernance territoriale

Les mesures proposées par les sénateurs visent à faciliter la mise en œuvre du ZAN par les collectivités en « renforçant la gouvernance territoriale » et en « associant mieux les collectivités à l'échelon régional ». Le texte prévoit également de garantir à chaque commune une « surface minimale de développement communale » d'un hectare.

>> LIRE LA SUITE



Rénovation des bâtiments publics : le « tiers-financement » adopté au Parlement

Fruit d'un accord entre députés et sénateurs, le projet de loi de financement des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics a été adopté au Parlement le 22 mars. Si le texte propose une mesure de « tiers-financement » pour un lissage des dépenses, il suscite des craintes d'endettement.

« La synthèse du sixième rapport du Giec nous rappelle l'urgence de lutter contre le réchauffement », a souligné Thomas Cazenave, rapporteur et président la délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée, le mardi 22 mars. Date à laquelle le projet de loi de financement des travaux de rénovation énergétique des bâtiments de l'État et des collectivités a été adopté au Parlement.

Porté par la majorité présidentielle du groupe Renaissance, le texte a fait l'objet d'un accord entre députés et sénateurs, et a récolté 112 voix favorables et 9 abstentions à l'Assemblée nationale.

Des investissements lissés par les économies d'énergie

Occupant 37 % du territoire national, les bâtiments publics sont responsables de 76 % de la consommation énergétique des communes, notamment les bâtiments scolaires. Alors que la France vise à réduire de 40 % la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire d'ici 2030, la loi de rénovation pour les bâtiments publics cherche à lisser les coûts d'investissements.

>> LIRE LA SUITE



Nos experts techniques ont choisi pour vous...



EVERFAST ÉLASTIPROOF TRAFIC est un revêtement élastomère auto-polymérisable polyuréthane en phase aqueuse, liquide et mono composant, donnant naissance, après polymérisation complète, à un feuil satiné souple hautement élastique résistant à l'immersion, aux intempéries, aux rayons ultraviolets, au jaunissement, au vieillissement et aux agents chimiques atmosphériques.

EVERFAST ÉLASTIPROOF TRAFIC comporte de nombreux avantages :

- Étanchéité circulaire pour support à pente 0.
- Prêt à l'emploi.
- Utilisable en étanchéité sur carrelage.
- Très forte adhérence sur tous types de support.
- Haute élasticité assurant le pontage des fissures.
- Résiste aux UV, au jaunissement, aux variations de températures et au gel.



BLANC	RAL 1001	RAL 1014
GRIS CIMENT	GRIS PERLE	ARDOISE
RAL 000 70 00	RAL 000 90 00	RAL 7016
VERT GAZON	ROUGE TUILE	JAUNE SOLEIL
RAL 6010	RAL 8004	RAL 1023

Tous nos produits peuvent faire l'objet de fabrication dans des couleurs à la demande (quantité supérieure à 200kg). Contactez nos services techniques pour en faire l'étude. Malgré le soin apporté à nos fabrications, nous ne pouvons garantir une reproduction exacte des références indiquées. Les lettres indiquées sont données à titre indicatif et ne

>> LIRE LA SUITE

Efficacité énergétique des bâtiments publics : le gouvernement muscle ses objectifs



Avec un investissement de 130 millions d'euros et la sélection de 1 000 projets de bâtiments publics visant à améliorer leur efficacité énergétique, le gouvernement espère économiser l'équivalent de la consommation domestique d'une ville de 50 000 habitants chaque année. Ces mesures s'articulent entre la rénovation du bâti et le changement des usages.

Le gouvernement français a récemment annoncé qu'il espère économiser l'équivalent de la consommation domestique d'une ville de 50 000 habitants chaque année, en mettant en place des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics. 1 000 projets ont été sélectionnés dans le cadre d'un deuxième appel à projets, après un premier en 2022.

Ces nouveaux projets comprennent le raccordement au réseau de chauffage urbain, plutôt que l'utilisation de chaudières au gaz au palais de Chaillot à Paris, par exemple, ou encore la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'université de Toulon, pour l'autoconsommation. Même la zone ultra-marine est concernée, avec l'isolation des combles prévue dans le bâtiment des douanes à Papeete, en Polynésie française.

130 millions d'euros mobilisés

Dans son plan de sobriété énergétique, l'État souhaite réduire la consommation d'énergie de la France de 10 % d'ici deux ans et de 40 % d'ici 2050, tout en étant exemplaire en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Rapport du GIEC : les mesures contre le réchauffement climatique « insuffisantes »

Clôturent huit années de rapports scientifiques, la synthèse diffusée ce lundi par le GIEC pointe du doigt un écart entre les engagements des États membres et les actions déployées. Les experts préconisent de réduire de presque moitié les émissions de CO₂, afin de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C maximum.

Elle a été approuvée par les délégations de 195 pays membres, au terme d'une semaine de réunions à Interlaken, en Suisse. La synthèse du sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été rendue publique le 20 mars. La note clôture un cycle de rapports élaborés depuis 2015, et sert de « *résumé pour les décideurs* ».

Résumé par lequel l'instance scientifique retrace l'état des connaissances sur le changement climatique, ses conséquences et ses changements.

Pour rappel, le GIEC enregistre +1,1°C de réchauffement climatique par rapport à l'ère industrielle (1850-1900), dont +1,07°C attribué à l'activité humaine. Le niveau de la mer a monté de 20 centimètres entre 1901 et 2018, tandis que la concentration en CO₂ est la plus haute depuis au moins 2 millions d'années. Les populations vulnérables seraient celles qui ont le moins contribué au changement climatique actuel. Un paradoxe affectant entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes, réparties entre les régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale ou du Sud, de l'Arctique ou de petites îles, estime le GIEC.

[» LIRE LA SUITE](#)

Plus de 100 000 apprentis dans le BTP en 2022-2023



Le nombre d'apprentis dans le BTP atteint un nouveau record. En 2022-2023, pas moins de 102 900 élèves se forment aux métiers du bâtiment et des travaux publics par la voie de l'apprentissage, soit +4,7 % par rapport à l'année précédente, selon le CCCA-BTP.

Comme chaque année, le CCCA-BTP publie les chiffres de l'apprentissage dans le BTP. Pour la rentrée 2022-2023, les effectifs sont encore une fois en hausse, avec +4,7 %, pour un total de près de 103 000 apprentis, soit +50 % par rapport à six ans auparavant.

Or, selon le CCCA-BTP, cette tendance devrait perdurer grâce aux aides à l'apprentissage, dont bénéficient toujours les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

En avril dernier, l'opérateur de compétences Constructys dressait également un bilan également très positif en termes de nombre de stagiaires, avec 360 900 stagiaires formés dans le secteur du BTP en 2021, soit +12 %.

Côté apprentissage, la hausse du nombre d'apprentis est de +5,7 % pour le niveau 3 (CAP) en 2022-2023. Le niveau 3 concentre ainsi 57 % des apprentis, mais les formations dans le supérieur ont également nettement augmenté, concernant désormais près d'1 apprenti sur 5, dont près de la moitié préparent un BTS.

Des disparités selon les secteurs

L'évolution par secteur est assez contrastée. Le nombre d'apprentis dans le secteur des études et de l'encadrement est en forte progression.

[>> LIRE LA SUITE](#)

LE ZINC
FRANÇAIS
en toute confiance

VMZINC®, le zinc français en toute confiance



Fondateur de l'industrie du zinc, VMZINC® est à vos côtés depuis plus de 185 ans, innovant et développant sans cesse de nouveaux systèmes de pose et de traitements de surface.

Précurseur et spécialiste de l'enveloppe des bâtiments, VMZINC propose des solutions innovantes en zinc pour la façade, la couverture, les évacuations d'eaux pluviales et les ornements décoratifs pour la toiture.

Ces produits facilitent le travail des installateurs et permettent la conception de bâtiments uniques et respectueux de l'environnement. Ils sont proposés dans une gamme exclusive de couleurs pour mieux satisfaire la créativité des architectes.

Implanté en France depuis 1837 avec l'ouverture de sa première usine à Bray-et Lû (95), VMZINC a ouvert 2 autres usines à Aubry (59) et à Viviez (12). Il est le seul distributeur de zinc à produire en France : de la coulée continue à la transformation.



>> LIRE LA SUITE



Proposition de loi sur la sous-traitance : la Capeb appelle à aller plus loin

Une proposition de loi déposée par le député Pierre Morel-à-l'Huissier propose de limiter la sous-traitance au second rang pour les marchés passés en lots séparés, et au troisième rang pour les marchés non allotis. Si la Capeb se félicite de l'esprit de cette loi, elle appelle à aller plus loin, et à limiter la sous-traitance à un rang. Explications.

Alors que le député Pierre Morel-à-l'Huissier vient de déposer une proposition de loi visant à limiter la sous-traitance dans le secteur du BTP, Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, appelle à mettre en place des mesures plus drastiques.

Dans le détail, la proposition de loi vise à limiter la sous-traitance au second rang pour les marchés passés en lots séparés, et au troisième rang pour les marchés non allotis.

Or, selon la Capeb, il serait nécessaire de la limiter à un rang en marché alloti comme en marché unique, que ce soit pour les marchés publics comme privés.

« La sous-traitance limitée à un rang permet de recourir à la sous-traitance de capacité ou de spécialité, nécessaire pour la bonne réalisation des travaux prévus par l'entreprise titulaire du marché », estime Jean-Christophe Repon.

Limitation à un rang : plus de garanties et de protection ?

Selon la Capeb, la sous-traitance à plusieurs rangs serait en revanche source de plusieurs maux dans le secteur du BTP, tels que le travail dissimulé, la prédation économique, une moindre qualité des constructions, ou encore le problème de la responsabilité en cas de manquements.

>> LIRE LA SUITE

Travaux d'entretien-amélioration : les hausses des prix ont ralenti au T4 2022



Comme chaque trimestre, l'Insee publie l'indice de l'évolution des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA). Dans sa dernière note de conjoncture, l'institut constate que la hausse des prix a ralenti au quatrième trimestre 2022, mais que l'évolution reste de +10 % sur un an.

Dans son dernier indice concernant l'évolution des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA), l'Insee fait état d'un ralentissement des hausses de prix au quatrième trimestre 2022, malgré une hausse toujours importante sur un an.

Un ralentissement au T4 2022

Au quatrième trimestre 2022, les prix des travaux d'entretien-amélioration ont augmenté de 1,6 % par rapport au troisième trimestre 2022, après +2,1 % au T3 2022, et +2,7 % au T2 2023.

Dans le détail, par ordre décroissant, les prix augmentent de +2,8 % pour les travaux de menuiserie (après +3,3 % au T3 2022), de +2,6 % pour les autres travaux de construction spécialisés (après +3,2 %). Viennent ensuite les travaux de revêtement des sols et murs (+2 %, après +2,6), de plâtrerie (+1,9 %, après +1,3 %), de couverture (+1,7 %, après +2,0 %) et de peinture et vitrerie (+1,6 %, après +2,0 %).

Les hausses de prix sont en revanche plus modérées pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,0 %, après +1,6 %), et ceux d'installation électrique (+0,3 %, après +0,4 %). Les prix sont même en baisse pour les « autres travaux d'installation », avec -0,8 %, après +2 % au troisième trimestre 2022.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Rénovation énergétique : les bâtiments religieux post-1905 bientôt subventionnés ?

À l'occasion d'un rassemblement des évêques de France, le gouvernement a évoqué la possibilité d'étendre les dispositifs d'aides publiques à la rénovation énergétique de bâtiments religieux. Les lieux de culte datant d'après 1905, notamment d'après-guerre, seraient concernés.

L'annonce a été faite à l'occasion de la Conférence des évêques de France (CEF), le lundi 13 mars. « Le gouvernement a donné son accord de principe pour soutenir une évolution législative afin que les collectivités publiques puissent subventionner les travaux de rénovation énergétique menés dans des bâtiments propriété des associations cultuelles, construits après 1905, et ce pour tous les cultes », a déclaré l'entourage de la Première Ministre Elisabeth Borne à l'AFP.

« Un intérêt, pour tout le monde », selon Matignon

Le périmètre est précis, alors qu'actuellement, seul le patrimoine religieux antérieur à la loi de 1905 - séparant l'Église et l'État - pouvait être subventionné par les communes qui le détiennent. Les subventions publiques sont interdites par défaut pour le patrimoine religieux datant d'après 1905.

Toutefois, « il y a un intérêt, pour tout le monde, à porter une évolution très ciblée de la loi de 1905 », a soutenu Matignon, au même titre que la mise en place de travaux d'accessibilité envisagés pour ces structures en 2022.

>> LIRE LA SUITE



Avec vous, pour assurer vos projets.

Avec SMABTP, vous êtes accompagné par un conseiller spécialisé, toujours à vos côtés, qui connaît votre métier et votre quotidien.

- Un savoir-faire reconnu en assurance construction et en gestion de patrimoine pour vous guider et vous accompagner.
- Une proximité géographique pour gagner en réactivité et avancer en toute sérénité.

VOTRE ASSUREUR PARTENAIRE | smabtp.fr

SMABTP, société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764 - 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15 • SMAvie BTP, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 772 - 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15 • DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE
Ces informations sont fondées sur la réglementation en vigueur au 27/04/2021 et ne constituent pas un conseil ou un avis juridique ou fiscal.



Face aux pénuries d'eau, des maires varois et ardéchois gèlent des permis de construire

Face aux sécheresses de plus en plus intenses au fil des années, certains départements prennent la décision de stopper la construction de logements afin de préserver la ressource en eau. Dans le Var et en Ardèche, plusieurs maires de villages ont annoncé geler tous les permis de construire pendant cinq ans.

Le printemps débute à peine que les préoccupations autour des ressources en eau hantent déjà les esprits. Après un été 2022 caniculaire et un hiver exceptionnellement sec, les 6 500 nappes phréatiques de France sont bien loin d'avoir fait le plein en eau. Une catastrophe pour de nombreux scientifiques, qui évoquent une « *bombe à retardement* » si ces dernières ne sont pas rechargées d'ici le mois d'avril.

Subvenir aux besoins en eau des nouveaux habitants et à ceux déjà présents, un défi impossible ?

Face à cette situation critique, de nombreux élus sont prêts à prendre des décisions inédites. Dans les départements de l'Ardèche et du Var, certains maires de village ont décidé de geler tous les permis de construire pour une durée de cinq ans, le temps de trouver d'autres sources d'approvisionnement en eau.

Une mesure radicale, mais qui peut faire sens quand on sait que de nombreux villages de ces départements ont vécu sous restriction d'eau potable l'été dernier.

>> LIRE LA SUITE



Sécheresse : des députées proposent d'augmenter les primes d'assurance

Un rapport parlementaire préconise d'augmenter les primes d'assurance pour mieux couvrir les dégâts causés aux maisons par les sécheresses. Ce dernier entend améliorer la couverture par les assurances du risque de retrait-gonflement des argiles (RGA), qui menace plus d'une maison sur deux en France.

À cause du réchauffement climatique, les sécheresses sont de plus en plus récurrentes et sont amenées à s'intensifier dans les années à venir. Or, elles peuvent causer de nombreux dégâts aux bâtiments, et aux logements notamment.

En effet, les sols argileux se tassent lors des sécheresses et gonflent avec l'humidité, un phénomène appelé le "retrait-gonflement des argiles" (RGA), qui peut être à l'origine

de fissures sur les bâtiments aux fondations peu profondes, tels que les maisons individuelles. Ces dégâts pouvant occasionner des travaux très coûteux.

Plus d'une maison sur deux menacée par les sécheresses en France

Devant ce constat, la députée de la majorité Sandra Marsaud et l'écologiste Sandrine Rousseau ont rédigé un rapport qui préconise d'augmenter les primes d'assurance pour mieux couvrir les dégâts causés aux maisons par les sécheresses. Publié le 21 mars, ce rapport entend améliorer la couverture par les assurances du risque de RGA, qui menace plus d'une maison sur deux en France.

Sur les 19,4 millions de maisons que compte le pays, 10,1 sont exposées au risque argileux, dont 3,1 millions fortement exposées.

>> LIRE LA SUITE

Fissurations : « prendre le pouls d'un bâtiment » avec Feelbat

Depuis 2020, la société Feelbat conçoit des capteurs de fissurations ou d'inclinaisons. Des dispositifs abordables et utiles pour l'aide à la décision en cas de risque d'effondrement d'un bâtiment, causé par le retrait-gonflement des argiles ou autres catastrophes naturelles. Les détails avec Jean-Christophe Habot, fondateur et CEO de Feelbat.

D'après un rapport gouvernemental, l'exposition moyenne ou forte au retrait-gonflement des argiles (RGA) concernait 10,4 millions de maisons individuelles en 2019, soit plus de la moitié. Le RGA, provoquant de fortes fissurations sur les bâtiments, serait pour l'heure à l'origine de 20 % des arrêtés de catastrophes naturelles et 36 % des coûts d'indemnisation.

Mais si on met énormément en cause la sécheresse d'été, la sécheresse d'hiver pointe également le bout de son nez. De quoi aggraver l'assèchement des nappes phréatiques, propice au retrait-gonflement des sols argileux. « *C'est un sujet qui est lourd de sens. On parle des maisons, parce que ça touche tout le monde. Mais en fait ça touche bien plus que ça* », nous indique Jean-Christophe Habot, fondateur et CEO de la start-up Feelbat.

Et tant qu'ingénieur, Jean-Christophe Habot s'inquiète des potentiels risques d'effondrements que cela implique, ayant grandi dans le quartier de la rue d'Aubagne, à Marseille, où des immeubles se sont effondrés en 2018. « *Quand je vois ma fille de dix ans qui arrive avec mon téléphone à mettre de la musique sur mon enceinte Bluetooth, je me dis qu'il y a quand même un gros loupé dans le domaine du BTP sur l'IoT* »

>> LIRE LA SUITE

Notre-Dame de Paris : le tabouret de la flèche bientôt livré



Après avoir été monté à blanc en Lorraine, le tabouret de la flèche de Notre-Dame de Paris devrait être livré le 15 avril prochain, date anniversaire de l'incendie qui a ravagé la cathédrale il y a près de 4 ans, annonce l'établissement public en charge de la reconstruction du monument.

Près de quatre ans après l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, les éléments du tabouret de la flèche, montés à blanc en Lorraine, seront démontés et acheminés dans les prochains jours vers Paris, avant d'être assemblés et grutés.

Un chantier historique

« Depuis quatre mois, on a tracé et validé les plans, puis tracé les épures au sol selon la méthode ancestrale du piquage et du

lignage. Et aujourd'hui, l'équipe de levage imbrique ces pièces de bois, extraordinaires de par leurs dimensions, les unes dans les autres », a expliqué à l'AFP Patrick Jouenne, responsable des charpentiers. Et de s'émerveiller : « C'est le chantier d'une vie (...) Cette reconstruction est un chef d'œuvre ».

« L'achèvement du tabouret de la flèche est une étape majeure dans la restauration de la cathédrale. Constitué de pièces de chêne de taille exceptionnelle, le tabouret forme le socle de la flèche par laquelle elle prend appui sur les quatre piliers de la croisée du transept. Ouvrage complexe de charpente, il détermine la stabilité de l'ouvrage entier », précise de son côté le général Jean-Louis Georgelin, en charge du pilotage de la restauration.

>> LIRE LA SUITE

Découvrez l'exposition « Notre-Dame de Paris : au cœur du chantier »

Après une exposition lancée à la Cité de l'architecture et du patrimoine, la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris a le droit à un nouveau rendez-vous, à quelques pas du chantier. Appelée « Notre-Dame de Paris : au cœur du chantier », l'exposition propose un parcours didactique et pédagogique sur les travaux à l'oeuvre, que Batiweb a pu découvrir en avant-première.



Trois semaines après le lancement de « *Notre-Dame de Paris, des bâtisseurs aux restaurateurs* » à la Cité de l'architecture et du patrimoine, l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris lance une nouvelle exposition.

Situé à l'espace Notre-Dame, sur le parvis du monument, « *Notre-Dame de Paris : au cœur du chantier* » a ouvert ses portes au public le mardi 7 mars, et ce jusqu'à la fin des travaux, en 2024.

>> LIRE LA SUITE

Logement neuf : la FPI dresse le bilan 2022

Après une baisse des ventes liée notamment à l'inflation et à la baisse de confiance des ménages, le marché doit œuvrer avec une hausse de besoins en logements neufs, qui paradoxalement fait face à une augmentation de l'offre commerciale.

La Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) vient de dresser le bilan de 2022 pour le marché du logement neuf. Si l'année 2020 est à oublier, Pascal Boulanger, président de la FPI, en vient à se demander s'il ne faudrait pas faire de même pour l'année 2022.

Au quatrième trimestre 2022, le nombre de logements neufs mis en vente était de 21 093, contre 24 164 au T4 2021, soit une baisse de -12,7 %, d'après l'Observatoire de la FPI.



[» LIRE LA SUITE](#)

Le recul des permis de construire se poursuit pour les logements neufs



Après un pic enregistré en début d'année et à l'été 2022, le nombre de permis de construire a connu une forte baisse au quatrième trimestre. En janvier 2023, une légère reprise est observée, mais les niveaux restent en dessous de la moyenne précédant la crise sanitaire. Les logements collectifs et en résidence ont toutefois montré une certaine résilience.

En 2022, les permis de construire ont connu une évolution chaotique, avec un nombre record d'autorisations de logements enregistré en février et mars, suite à une forte demande de permis déposée en décembre 2021, avant l'entrée en vigueur de la RE2020 en janvier 2022.

[» LIRE LA SUITE](#)

La crise du logement neuf se précise en Île-de-France

Malgré un chiffre d'affaires en légère hausse, la fédération du bâtiment Grand Paris Île-de-France confirme une crise du logement neuf. La construction de nouveaux logements reste insuffisante, avec seulement 31 000 mises en chantier en 2022. Face à cette situation préoccupante, la fédération propose des mesures pour relancer la construction de logements neufs et maintenir l'activité du secteur.

En 2021, le chiffre d'affaires du secteur du bâtiment en Île-de-France était de 36,5 milliards d'euros, et il devrait atteindre les 38 milliards d'euros en 2022, d'après les dernières estimations de la CERC IDF, témoignant du dynamisme du secteur, malgré le contexte économique.

[» LIRE LA SUITE](#)



Achat dans le neuf : les économies, première motivation des Français



Quels sont les facteurs qui poussent les Français à acheter dans le neuf ? C'est à cette question que tente de répondre un sondage réalisé par le groupe Particulier à Particulier (PAP). Parmi les arguments les plus cités, les motivations économiques arrivent en tête, avec les économies d'énergie, l'absence de travaux, ou encore les frais de notaire réduits.

En marge de la quatrième édition de son salon sur l'immobilier neuf, le groupe Particulier à Particulier (PAP) publie les résultats d'une étude portant sur le marché du logement neuf. Pour réaliser cette étude, le groupe s'est appuyé sur les 67 933 demandes d'informations effectuées sur le site Immo Neuf entre le 1er octobre 2022 et le 19 février 2023.

[» LIRE LA SUITE](#)

DES DÉCENNIES APRÈS, LES CERTIFICATIONS CTB CONTINUENT DE SE DÉVELOPPER

L'institut technique FCBA organisait en décembre son dernier Tour de France CTB-NF. L'occasion de revenir sur le parcours et le potentiel des certifications CTB dans la filière construction bois. Le point avec un expert FCBA, et deux entreprises certifiées.



Manuel Burlat

Responsable Équipe
Évaluation & Certification
IB & C
de FCBA

Interview exclusive

Par Virginie Kroun

Fin décembre 2022, l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois Construction Ameublement (FCBA) organisait son dernier Tour de France CTB-NF. Ont répondu présents 60 professionnels titulaires de cette grande famille de certifications, regroupées entre quatre secteurs : première transformation, durabilité, structure panneaux, et menuiserie.

« Par rapport aux deux précédentes étapes, qui avaient lieu au printemps 2019 à Bordeaux, et puis au mois de mai 2022 à Nantes, on a eu cette fois-ci une représentation plus importante des titulaires », compare Manuel Burlat, responsable de l'équipe Évaluation & Certification Industrie Bois & Construction de FCBA.

« Le but du jeu de ce Tour de France, c'est vraiment de fédérer le réseau des certifiés en allant au-delà des secteurs (...), que ces secteurs communiquent », ajoute-il.

>> LIRE LA SUITE

LE GROUPE TECHNIMA SE DIVERSIFIE ET LANCE DEUX INNOVATIONS

Le groupe Technima, spécialiste de la peinture en aérosols, poursuit sa stratégie de diversification, et vient d'acquérir le groupe Solkem, spécialisé dans les produits de nettoyage. À l'échelle de la marque Soppec, le groupe lance par ailleurs deux nouvelles innovations pour 2023 : le « Fluo TP Hydro », et un nouveau capot de sécurité permettant le recyclage des aérosols.



Éric Piveteau

Directeur Général
de Technima

Interview exclusive

Par Claire Lemonnier

En 1962, Christian de Maillard crée la marque Soppec, spécialisée dans les peintures et vernis pour le mobilier en bois. Dans les années 1990, la marque se diversifie dans la peinture de marquage, pour le secteur forestier, puis pour le BTP, et connaît une forte croissance.

« Avec l'avènement du meuble préfabriqué en grande série, type Ikea, M. de Maillard a bien compris que l'avenir des produits de traitement du bois était limité pour les meubles, et il a eu l'opportunité de se lancer dans la peinture de marquage en aérosol, initialement pour le marché forestier. Par la suite, l'activité s'est développée sur le marché du BTP. »

« Aujourd'hui, le traqueur de chantier trouve toujours de nouvelles applications, que ce soit dans la détection de fuites d'eau, le repérage lors de la construction de piscines, l'aménagement d'espaces verts, etc. »

>> LIRE LA SUITE

« LES FILIÈRES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DOIVENT DEVENIR PLUS ATTRAYANTES »

Alors que le marché de la rénovation énergétique connaît une croissance sans précédent ces dernières années, et que le salon Renodays à Paris accueillera sa première édition en septembre 2023, Marc Ruch, directeur marketing pour le fabricant de solutions thermiques Viessmann, partage son expertise sur les améliorations nécessaires pour répondre aux besoins du marché actuel. Rencontre.



Marc Ruch

Directeur Marketing
de Viessmann

Interview exclusive

Par Marie Gérald

« Avant de se lancer dans des travaux, il faut envisager de se faire conseiller par un professionnel de la rénovation. Idéalement un conseiller indépendant qui peut être identifié sur la plateforme France Renov', dédiée à la rénovation énergétique ».

« Les technologies des générateurs de chaleur ont beaucoup évolué. En particulier les pompes à chaleur, qui ont vu leurs performances s'améliorer grâce notamment à l'utilisation de nouveaux fluides frigorigènes. La consommation d'énergie a ainsi déjà pu être réduite ».

« Outre la réduction de consommation des bâtiments par un choix de travaux adaptés, le recours aux énergies renouvelables deviendra systématique : panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité, panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire ou le chauffage, biomasse avec les chaudières automatiques aux pellets et gaz vert et hydrogène pour les chaudières ».

>> LIRE LA SUITE



Rénovation énergétique : des propriétaires motivés, mais encore trop de freins à lever

Malgré une prise de conscience des enjeux liés à la rénovation énergétique, de nombreux propriétaires hésitent encore à franchir le pas, selon le dernier sondage Ipsos pour Nexity. Et pour cause, la rencontre de nombreux obstacles dans leur parcours de rénovation, tels que les coûts élevés des travaux, la complexité des démarches administratives, ou encore le manque de lisibilité des aides de l'État.

Dans un contexte d'inflation généralisée et de tensions sur le marché de l'énergie, les Français semblent de plus en plus sensibles à la question de la rénovation énergétique.

C'est en tout cas ce qu'affirme le dernier sondage Ipsos pour Nexity, qui indique que 55 % des Français se sentent personnellement concernés par la rénovation énergétique des logements. Un chiffre important, en corrélation avec le sentiment qu'ils ont d'habiter dans une passoire thermique (29 % d'entre eux) ou d'en louer une (33 %).

Des propriétaires prêts à faire les démarches pour éco-rénover

51 % des propriétaires habitant une passoire thermique se disent ainsi prêts à faire les démarches pour rénover énergétiquement leur logement, et plus de 60 % des propriétaires bailleurs sont prêts à faire les démarches pour éco-rénover le ou les logements qu'ils louent, soit à la suite du départ de leur locataire (65 %), soit de leur propre initiative (62 %).

>> LIRE LA SUITE

Rénovation des copropriétés : le coût, premier frein cité par les copropriétaires

Dans sa dernière enquête, Hellio s'est intéressé aux travaux de rénovation engagés par les copropriétés. Parmi les enseignements : les copropriétaires sont de plus en plus nombreux à ne pas envisager de travaux, et à citer le coût des travaux comme principal frein.

En octobre 2021, Hellio menait une enquête sur les travaux de rénovation dans les copropriétés. Près d'un an et demi plus tard, le spécialiste des économies d'énergie a réitéré l'expérience en interrogeant 376 copropriétaires du 16 au 31 janvier, pour mieux suivre l'évolution des comportements.

[» LIRE LA SUITE](#)



Rénovons collectif lance une tournée pour accélérer la rénovation énergétique des copropriétés



La campagne Rénovons collectif, avec le soutien des collectivités, des syndicats, des artisans et des architectes, annonce le lancement d'une grande tournée en France pour accélérer les demandes de rénovation énergétique dans les copropriétés, en collaboration avec la plateforme CoachCopro.

Environ un tiers des Français vivent en copropriété, et la rénovation énergétique de ces logements peut permettre des économies d'énergie importantes. En 2021, par exemple, 11 900 logements en copropriétés ont été rénovés, ce qui représente une économie d'énergie moyenne de 53 %. Selon l'Ademe, environ 19 TWh pourraient être économisés chaque année.

[» LIRE LA SUITE](#)

Rénover l'enveloppe du bâtiment : la solution pour atteindre la neutralité carbone ?

Le groupe de travail sur la qualité de l'enveloppe du bâtiment (GTQE) met à jour les enjeux actuels de la construction neuve et de la rénovation en matière d'isolation de l'enveloppe du bâtiment dans la nouvelle édition de son livre blanc. Au programme : l'importance d'une isolation optimale de l'enveloppe du bâtiment pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et plusieurs mesures pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments.

Le groupe de travail sur la qualité de l'enveloppe du bâtiment (GTQE), animé par le Pôle de compétitivité Fibres-Énergivie, publie une nouvelle édition de son livre blanc, cinq ans après la première.

Cette nouvelle édition de 40 pages met à jour les enjeux actuels de la construction neuve et de la rénovation, en matière d'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

Un plan choc d'éradication des passoires thermiques d'ici 2034 ?

40 % de la consommation d'énergie de l'Union européenne provient des bâtiments, et 36 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées à l'énergie. Selon le GTQE, une rénovation complète des bâtiments résidentiels de l'UE entraînerait une réduction de 44 % de la demande d'énergie pour le chauffage des bâtiments, soit une économie de 777 TWh.

Pour y parvenir, la priorité doit être donnée à la rénovation de l'enveloppe et à sa performance. Dans ce contexte, le groupe de travail émet plusieurs recommandations.

>> LIRE LA SUITE

Architecture : David Chipperfield, lauréat du Pritzker Prize 2023

Le Pritzker Prize, équivalent du prix Nobel de l'architecture, a été attribué le 7 mars à l'architecte britannique David Chipperfield. Ce dernier, connu pour son style minimaliste, a déclaré vouloir continuer à travailler pour faire face au changement climatique et aux inégalités sociétales.

Après l'architecte burkinabé Diébédo Francis Kéré en 2022, le britannique David Chipperfield s'est vu décerner le Pritzker Prize 2023. Âgé de 69 ans, il est notamment connu pour avoir rénové le Neues Museum de Berlin, ou encore le Palais des Vieilles Procuraties de Venise, mais aussi pour la création du Figge Art Museum aux États-Unis. À l'échelle du Royaume-Uni, il est à l'origine du Musée de la Rivière et de l'Aviron, du Turner Contemporary, ou encore du Hepworth Wakefield.

Un travail porté sur le changement climatique

Ses pairs ont salué un style « *intemporel et moderne* », qui « *affronte les urgences climatiques, transforme les relations sociales et redynamise les villes* ».

>> LIRE LA SUITE

Montpellier choisit quatre « folies architecturales » pour son expansion urbaine

La ville de Montpellier a retenu quatre projets architecturaux, sélectionnés parmi 18 candidatures pour leur contribution à l'embellissement de la ville. Ces « folies » architecturales sont conçues par des architectes de renom tels qu'Odile Decq, Manuelle Gautrand, Ellen van Loon, et le duo Thomas Coldefy-Isabel van Haute.

Connue pour son dynamisme économique et la diversité de son patrimoine architectural, la ville de Montpellier a récemment dévoilé quatre projets architecturaux audacieux à l'occasion du Mipim, salon consacré à l'immobilier.

Le maire de Montpellier, Michaël Delafosse, a souligné, lors de la présentation des lauréats que « *Montpellier, au tournant des années 80, s'est fortement engagée dans un message : celui d'une forme d'hospitalité à tous les créateurs de l'esprit, que ce soit des scientifiques, des artistes, des architectes* ». Un hommage à l'architecte Ricardo Bofill, concepteur du monumental quartier Antigone, souhaité par l'ancien maire Georges Frêche (1977-2004).

[» LIRE LA SUITE](#)





Une extension « de verre et en vert » pour le tribunal de Bobigny

Suite à un concours d'architecture lancé en 2021, le ministère de la Justice a retenu le projet de l'agence PCA – STREAM pour l'extension du tribunal de Bobigny. Tout en vitrages et végétaux, la nouvelle structure tend à doubler la capacité d'accueil du palais de justice.



Les affaires sont nombreuses à occuper le tribunal de Bobigny, dont le décès de deux ouvriers sur un chantier à Épinay. Mais les locaux du l'institution sont-ils de taille à porter tous ces dossiers ? C'est l'objet d'un concours de maîtrise d'oeuvre lancé en juin 2021 par l'agence publique pour l'immobilier de la Justice (l'APIJ).

Concours prévoyant une extension au tribunal et qui a été remporté par l'agence d'architecture PCA – STREAM, suite aux délibérations du jury, fin janvier 2023.

Doubler la surface de l'existant

Il ne s'agit pas du premier projet francilien pour l'équipe de l'architecte Philippe Chiambaretta, qui a signé le Stream Building ou bien la réhabilitation de l'ancien Virgin Megastore des Champs-Élysées.



>> LIRE LA SUITE

Roland Castro, célèbre architecte et militant de gauche, est décédé

Roland Castro, architecte et militant de gauche qui voulait « remodeler » les cités bétonnées des grandes villes, est décédé à l'âge de 82 ans. L'homme, né à Limoges en 1940, avait acquis une certaine notoriété en associant sa vision de l'habitat à un combat politique.

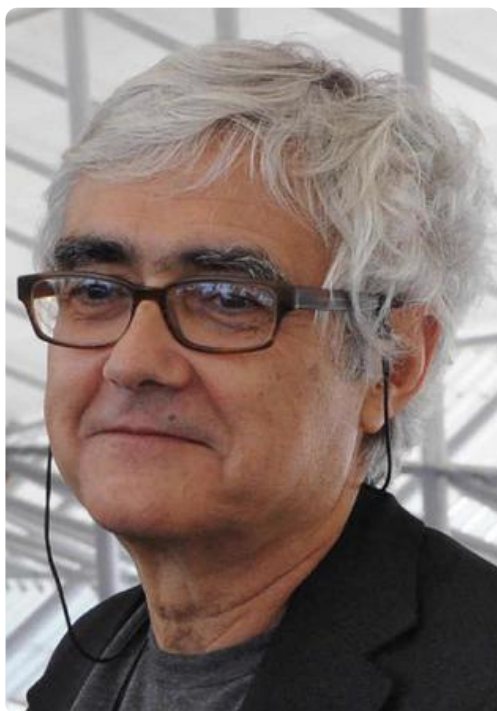
« Il est mort paisiblement, très entouré par la famille dans un hôpital parisien ». Voilà quels ont été les derniers moments de Roland Castro, célèbre architecte et militant de gauche, d'après sa fille Elisabeth Castro.

On doit notamment à cet homme, décédé le 9 mars à l'âge de 82 ans, la rénovation de la Cité de la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne, entre autres. Il signa également la Cité de la bande dessinée à Angoulême et la Bourse du Travail de la ville de Saint-Denis.



[» LIRE LA SUITE](#)

Décès de l'architecte uruguayen Rafael Vinoly



L'architecte uruguayen Rafael Vinoly s'est éteint à l'âge de 78 ans, a récemment annoncé sa famille. Le natif de Montevideo laisse derrière lui de multiples gratte-ciel contemporains, emblématiques, et parfois même controversés.

Plus de 600 œuvres à travers le monde entier sont désormais orphelines de leur concepteur. Rafael Vinoly, architecte uruguayen basé à New York, est décédé à l'âge de 78 ans, a annoncé sa famille le 3 mars.

« Au nom de ma famille, mes collègues et nos nombreux partenaires dans le monde, j'ai la tristesse d'annoncer que mon père (...) est décédé de façon inattendue hier, [jeudi] 2 mars, à 78 ans », a déclaré son fils Roman, sur le site internet de la société, fondée par Rafael Vinoly à New York.

[» LIRE LA SUITE](#)



Jean-Charles COLAS-ROY

Président de l'association Coénove

Un nouveau président pour l'association Coénove

Après plus de huit ans à la tête de l'association Coénove, Bernard Aulagne passe le flambeau à Jean-Charles Colas-Roy, vice-président de Coénove depuis le début de l'année, et connu pour son engagement politique en faveur de la transition énergétique.

[» LIRE LA SUITE](#)



Bert GEERINCKX

Président du groupe Reynaers

Bert Geerinckx reprend les rênes du groupe Reynaers

Ce 1er mars, Bert Geerinckx succède à Dirk Bontridder au poste de président du groupe Reynaers. Cette nomination fait sens pour le conseil d'administration, qui a reconnu la compétence de cet ingénieur en structures industrielles, présent dans l'entreprise depuis 13 ans.

[» LIRE LA SUITE](#)



Guillaume LOIZEAUD

Directeur Pôle Résidentiel Individuel Hellio

Hellio nomme Guillaume Loizeaud à la tête de son pôle Résidentiel Individuel

Guillaume Loizeaud a pris les rênes du nouveau pôle Résidentiel Individuel d'Hellio depuis le 1er mars 2023. Un nouveau défi pour ce professionnel fort d'une expérience de 9 années à la direction du Mondial du Bâtiment.

[» LIRE LA SUITE](#)



Béatrice GUILLEMONT

Directrice générale du Symbiote

Béatrice Guillemont, nouvelle DG du Symbiote

Depuis début février, Béatrice Guillemont, diplômée et docteur en droit, est au poste de directrice générale du Symbiote. Son rôle ? Structurer l'organisation de l'association autour de deux axes : renforcer les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique globale, et limiter les fraudes associées.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Pascal BODET

Président du Conseil Scientifique de l'EFB

Pascal Bodet devient le nouveau président du Conseil Scientifique de l'EFB

Pascal Bodet, 55 ans, prend la présidence du Conseil Scientifique de l'École Française du Béton (EFB). Une nomination de grande importance pour répondre aux enjeux de ce secteur.

[>> LIRE LA SUITE](#)



Stéphane Garcia

Directeur général d'Isover-Placo

Un nouveau directeur général pour Isover et Placo

Stéphane Garcia a été nommé directeur général d'Isover et de Placo. Son ambition : renforcer le leadership des deux marques du groupe Saint-Gobain dans le marché de la construction durable. Fort de ses 20 ans d'expérience, il souhaite accélérer l'innovation en proposant des solutions performantes et à faible impact environnemental.

[>> LIRE LA SUITE](#)

VOS OBJECTIFS AU COEUR
DE NOS SOLUTIONS

batiweb

COMMUNIQUEZ AVEC BATIWEB

- GÉNÉRER DES LEADS
- CRÉER DU TRAFIC VERS VOTRE SITE INTERNET
- AUGMENTER VOTRE NOTORIÉTÉ TRAITEMENT DE TOUS VOS LEADS AVEC UN SERVICE CLIENT DÉDIÉ
- CRÉATION DE CONTENU

CONTACTEZ-NOUS

- 650 000 visites mensuelles
- 300 000 abonnés



www.batiweb.com



PRESTO LINEA® : Robinet de lavabo électronique

Ce robinet lavabo électronique présente un design linéaire, qui s'adapte facilement à tous les projets. Sa saillie présente une longueur optimale, pour pouvoir s'intégrer à tous les types de vasques. Le Presto Linea est tout intégré, ce qui permet une installation facile et rapide. De plus, l'accès aux composants internes se fait sans démonter le produit, il suffit d'ouvrir le capot. La maintenance est donc très aisée.

[>> LIRE LA SUITE](#)

SLINOVA X : la baie coulissante tout en finesse

SLINOVA X crée l'harmonie entre intérieur et extérieur par sa finesse et son exceptionnelle surface vitrée. D'un geste simple et fluide, accédez à un monde où performance et design ne font qu'un pour vous offrir plus de lumière et de confort.

[>> LIRE LA SUITE](#)



FIRECUT EI 30 : porte blindée anti-effraction

Les portes blindées Firecut EI 30 sont des portes 1 vantail à hautes performances qui allient résistance au feu (EI 30) et propriétés anti-effraction. Elles répondent à la norme européenne EN 1634 (coupe-feu intérieur) et sont homologuées Classe 3 EN 1627 pour leurs propriétés contre les effractions. Elles peuvent recevoir des serrures de haute sécurité A2P* et A2P**.

[>> LIRE LA SUITE](#)





FYBOLIA : Menuiseries aluminium

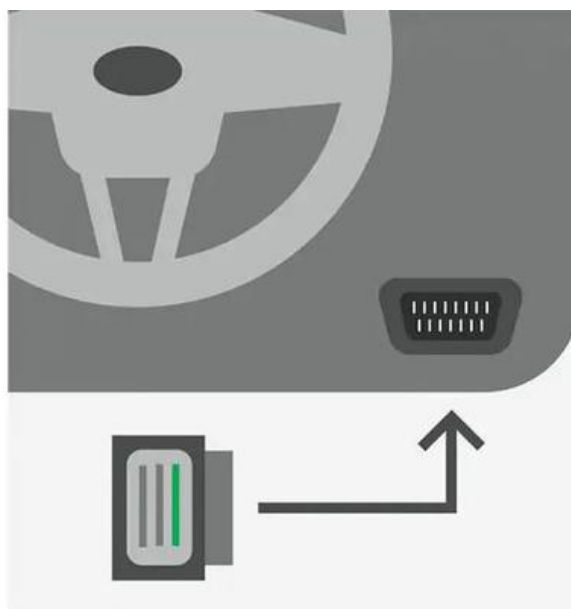
L'architecture des bâtiments évolue et la menuiserie occupe une place à part entière dans la construction. Alliée des architectes, la menuiserie en aluminium Fybolia vous permet de profiter d'une palette de couleurs infinie tout en vous offrant la possibilité d'opter pour la bicoloration (blanc à l'intérieur, couleur à l'extérieur), pour une personnalisation totale de vos menuiseries.

[» LIRE LA SUITE](#)

Balise de géolocalisation GPS Plug & Track Quartix

Experts en géolocalisation de véhicules depuis plus de 22 ans, Quartix vous présente sa balise Plug & Track. Facile d'installation, la balise Plug & Track se branche en quelques minutes sur la prise diagnostic (OBD) standard de 12v de votre véhicule, permettant d'accéder instantanément à toutes vos données télématiques..

[» LIRE LA SUITE](#)



VisionAIR Poncia, mortier de montage allégé

Un mortier de montage allégé thermique à base de pierre ponce. Mortier de montage dédié aux blocs de béton en pierre ponce (murs extérieurs et intérieurs) et au rebouchage de saignées. Composition permettant une meilleure isolation et limitant les ponts thermiques

[» LIRE LA SUITE](#)



STEICOflex : isolant semi-rigide en fibre de bois

STEICOflex est un panneau isolant semi-rigide en fibre de bois, fabriqué en France. Grâce à ses propriétés isolantes, il permet de réduire les frais de chauffage, et donc les émissions de CO₂. Mais STEICOflex stocke également le carbone grâce à la photosynthèse, et son bilan carbone est négatif : il stocke plus de CO₂ qu'il n'en émet lors de sa fabrication.

[» LIRE LA SUITE](#)

Solutions de financement des travaux

Nous gérons le traitement et le versement de la prime énergie (Certificats d'Économies d'Énergie) et MaPrimeRénov' pour vous et vos clients.

Nous vous accompagnons dans votre développement professionnel en vous proposant des formations adaptées à vos besoins.

[» LIRE LA SUITE](#)



Anjou Color® : crochet d'ardoise résistant au temps

Le système unique, déposé et breveté, Anjou Color® (marque de Frénéhard) est un crochet teinté élégant à l'épreuve du temps, revêtu sur la partie basse du crochet. L'épaisseur de la teinte est de 100 µm après fabrication du crochet, la coupe est revêtue.

[» LIRE LA SUITE](#)





Besoin de nouveaux chantiers ?

DÉCOUVRIR NOTRE SERVICE



50 000

demandes de
devis par mois ⁽¹⁾



10 000

rendez-vous
pris par mois ⁽¹⁾



6 500€

chiffre d'affaires
par chantier ⁽¹⁾



Recevoir des contacts **qualifiés**



Bénéficier de RDV **immédiats**



Offre **sans engagement**



Service **adapté** à vos métiers et
vos zones d'intervention